REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 24 juillet 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Besançon

NOR: JUSB 1923030 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics :

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter 25 juillet 2019, mis fin aux fonctions de Madame Karine SENTERAL, directrice de greffe principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Besançon.

Article 2

Madame Béatrice BAROU-DAGUES, directrice de services de greffe, est, à compter du 25 juillet 2019, nommée régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Besançon.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BESANÇON, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 24 juillet 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Aude TORCHY